

d'améliorer notre productivité et de rechercher activement de nouveaux marchés. Les ressources humaines et financières engagées dans les secteurs où nous ne pouvons livrer une concurrence internationale doivent être affectées à des usages plus productifs. On pourrait, à l'occasion, avoir recours à certaines mesures restrictives pour atteindre un rythme de rajustement approprié ; nous devons cependant éviter de nous laisser entraîner à soutenir des industries incapables de se maintenir d'elles-mêmes, avec tous les coûts que cela entraînera pour le reste de la société canadienne.

5) **Contrôle.** Le cinquième point, d'ailleurs étroitement lié à la question du rajustement, est la nécessité de contrôler nos coûts et d'améliorer notre productivité. Les récents propos du Premier Ministre visaient largement cette question. Ainsi, en quelques mots, les Canadiens ne manqueront pas de connaître une diminution de leur niveau de vie réel s'ils ne réussissent pas à contrôler leurs coûts. Il faut juguler l'inflation, accroître la productivité et tendre vers la qualité. Mais nous devons, comme les autres pays, éviter une situation où nous dépendons trop des exportations et de la croissance des exportations pour stimuler nos économies. Nous connaissons d'ores et déjà ce danger et, tel qu'indiqué plus haut, on en voit le résultat dans des domaines comme le financement du crédit à l'exportation où la concurrence que se livrent les trésors publics pourrait nous amener à payer les autres pays pour qu'ils achètent nos marchandises. Les subventions à l'exportation, sous une forme ou une autre, sont en effet la contrepartie des restrictions à l'exportation. Non seulement elles déforment la concurrence, mais elles entraînent toutes deux un coût économique. Il faut donc s'opposer aussi bien aux subventions qu'aux restrictions à l'exportation. Les mécanismes institutionnels destinés à réglementer la concurrence à l'exportation et, de façon plus précise, les liens qui existent entre le commerce et les finances, ne sont ni assez solides ni assez développés. Il nous faudra alors faire des efforts ardu pour renforcer notre coopération en ce domaine dans les années 80.

6) **Sensibilisation.** Mon sixième et dernier point qui, dans un sens me ramène à mon thème de départ, est la nécessité de sensibiliser beaucoup mieux le public à ces questions et de renforcer les consultations entre le gouvernement et le secteur privé. Un grand nombre de mes collègues ont entrepris de longues consultations avec les gens d'affaires et les représentants syndicaux sur les problèmes économiques que nous connaissons. Le gouvernement a lui aussi entrepris une grande étude qui vise à mieux adapter la politique commerciale canadienne aux années 80. Beaucoup de travail préliminaire a déjà été accompli, et nous avons également procédé à des consultations avec le secteur privé.

Les rencontres que nous avons déjà eues avec divers secteurs d'intérêt, y compris le monde des affaires, le monde du travail, les provinces, des consultants et des universitaires, nous ont permis de mieux comprendre les préoccupations, les sensibilités et les priorités des Canadiens. Ces rencontres se sont avérées fort constructives, et les consultations se poursuivent.